

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dijon, le 05 mai 2025

Objet : RCEA – RN 70 – Aménagement à 2x2 voies - traversée de Blanzy Information usagers plans de circulation fin de chantier

Les travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA - RN70, au niveau de la traversée de Blanzy, touchent à leur fin. La réalisation de la plateforme routière ainsi que l'aménagement de l'ensemble des bretelles d'accès devraient être achevés d'ici la mi-juillet. L'ouverture à 2x2 voies interviendra à l'automne 2025, une fois les inspections de sécurité réalisées. S'ensuivront en 2026 les aménagements paysagers.

Pour permettre la fin du chantier, notamment la mise en service du pont de la République à Blanzy, la pose des écrans acoustiques, et la réalisation des revêtements de chaussée définitifs, les plans de circulation entre les échangeurs de la Fiolle et du Bois du Verne vont évoluer de façon hebdomadaire du 12 mai à mi-juillet 2025.

Dans un premier temps, dès le 12 mai, l'ensemble des bretelles d'accès (entrée et sortie) de l'échangeur de Blanzy Centre sera fermé. Une déviation sera mise en place via l'échangeur de Blanzy Ouest jusqu'à mi-juin. La bretelle d'accès à la RN70 dans le sens Paray-le-Monial / Chalon-sur Saône sera réouverte le 16 mai au soir et le pont de la République sera rendu à la circulation le 23 mai.

Par ailleurs, la rue de l'Etang Denis à Blanzy, entre la rue de la République et la rue Jean Thomasset sera fermée à la circulation jusqu'à mi-juin.

1

D'autres fermetures de bretelles seront ensuite mises en œuvre jusqu'à mi-juillet.

Pôle communication

www.bourgogne-franche-comte.developpementdurable.gouv.fr

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Pour anticiper l'ensemble des déviations et préparer vos déplacements jusqu'à la fin des travaux, il est conseillé de s'inscrire à la newsletter via le site internet <a href="https://www.rcea-saoneetloire.fr/lettre-dinformation/">https://www.rcea-saoneetloire.fr/lettre-dinformation/</a> Vous recevrez chaque vendredi les plans de circulations de la semaine suivante par mail.

Conscients de la gêne occasionnée, les services de l'État mettent tout en œuvre pour limiter les impacts du chantier sur ce secteur.

Pour rappel, pour la sécurité de tous, le respect des limitations de vitesse et de la signalisation de chantier est de rigueur.

Toute l'actualité des opérations de la RCEA sur le site <a href="https://www.rcea-saoneetloire.fr">https://www.rcea-saoneetloire.fr</a>

Pôle communication

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpementdurable.gouv.fr